

REGLEMENT TRAIL des ECHELLES



8 SEPT 2024

A l'occasion du 15^{ème} anniversaire du Trail des Echelles de la Mort, épreuve uniquement en duo ! Les coureurs doivent courir et arriver ensemble. (temps du dernier pris en compte)

Epreuves et Tarifs : Dossards nominatifs pour inscription avant le mercredi 4 septembre 13h

- Trail des Echelles de la Mort 26km, 1100m D+ / 40€/équipe** avant le 26 août / 50€/équipe avant le 7 sept / 56€/équipe inscription sur place / Age mini 20 ans/ barrière horaire 13h ravito n°2 vers Le Boulois.
- Trail des Crêtes de la Mort 11 km, 360mD+ / 26€/équipe** avant le 26 août / 30€/équipe avant le 7 sept / 36€/équipe inscription sur place. Age mini 16 ans.
- Marche des Bisons 12km**, avec ou sans Bâtons, sans dossard, ni classement **Inscription sur place. 8€ /adulte** pour Marche des Bisons, **3€/ enfant** (-15ans). Comté pour adulte, lot pour enfant.
- Courses enfants, en individuel. 3€/ inscription, sur place / Parcours varié autour du stade** Catégories : Ecole3(2020-2019)/Ecole2(2018-2017)/Ecole1(2016-2015)/Poussin(2014-2013)/Benjamin(2012-2011)

Horaires :

- Remise des dossards à partir de 7h30 sur le site du départ (salle polyvalente)
- Départ **Trail des Echelles 26km à 9h**
- Départ **Marche des Bisons à 9h30** et libre jusqu'à 10h30
- Départ **Trail des Crêtes 11km à 10h**
- Départ **Courses enfants à partir de 12h**, en débutant par école 3, puis école 2 et enchaînement des départs
- Podiums et récompenses vers 13h

Récompenses :

Récompenses aux 3 premières équipes hommes, femmes et mixtes. Chaque coureur et marcheur recevra un morceau de Comté.

Inscriptions

Inscriptions limitées à 800 pour l'ensemble des 2 courses chronométrées. La marche des Bisons est ouverte à tous (mineurs sous la responsabilité parentale)

→ Par bulletin d'inscription, courrier envoi jusqu'au 05/09/2024 :

BAUME Aline 11 rue Bonheur 25450 DAMPRICHARD

Par internet avant 06 septembre 2024 minuit sur le site <https://www.even-outdoor.com/courses>

Trail des Echelles et des crêtes : Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés hommes et femmes. Age le jour des épreuves : 20 ans pour le Trail des Echelles, 16 ans révolus pour le Trail des crêtes. **Les bâtons sont autorisés.** Possibilité de s'inscrire sans participer au classement et sans dossard numérotée, pas de PPS, pas d'âge limite.

Nouveauté 2024 : Le Parcours Prévention Santé (PPS) remplace le certificat médical. Je m'inscris sur les sites internet en indiquant simplement mon N° de PPS. · Ou je m'inscris manuellement en joignant à mon bulletin d'inscription une copie de mon attestation PPS.

Information : skiclubdamprichard@gmail.com

Restauration et ravitaillement :

3 ravitaillements sur le 26km, 1 ravitaillement sur le 11km, et 2 sur la marche des bisons, dont un en produit régionaux. Ravitaillement à l'arrivée. **Buvettes et snack sur le site.**

Douches , Vestiaires :

Au stade tout proche et bâtiment des associations pour les femmes.

Sécurité , Abandon

Secours assurés par UDSP25, ambulance Vallat Maiche, Docteur Previtali Johanna, ostéopathe Mme Peters Albane. En cas d'abandon, les coureurs ont l'obligation de le signaler à l'organisation. **Téléphone secours : 06.47.84.49.92**

Assurance

Le Ski Club Damprichard a souscrit une assurance responsabilité civile. Chaque coureur doit aussi être assuré.

Respect de l'environnement. Règlement

En acquittant son inscription, chaque concurrent autorise l'organisation ou ses partenaires à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître, s'engage à accepter et respecter le règlement et à ne laisser aucun déchet sur les parcours : **Manifestation Eco-Responsable, uniquement gobelets réutilisables, apportez vos gobelets !**